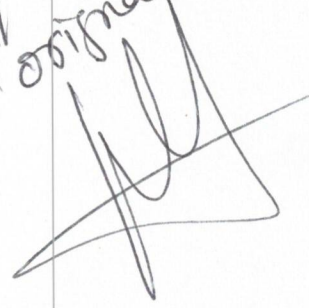


AA NANTERRE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 €
14, rue des CELETTES
95000 CERGY
RCS Pontoise 815 289 855

*Certifié conforme
à l'original*



PROCES-VERBAL
de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 30 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente Juin à quinze heures,

Les associés de la Société par Actions Simplifiée AA NANTERRE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

L'assemblée est présidée par la Société JCS HOLDING SASU en qualité de Président représentée par Monsieur STEFANINI Jérôme.

Mademoiselle HERVEY Chrystelle est désignée comme secrétaire de la séance.

Monsieur Laurent MOLINA commissaire aux comptes est absent et excusé.

Le Président constate que tous les associés sont présents,

à savoir :

- La SASU JCS HOLDING-représentée par Mr STEFANINI Jérôme-, propriétaire de 285 actions,
- Mademoiselle HERVEY Chrystelle, propriétaire de 15 actions,

Soit un total de 300 actions.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la présidence de la société par actions simplifiée AA NANTERRE, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce en vue de leur approbation,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,
- Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société AA NANTERRE, et quitus de sa gestion à la présidence pour l'exercice écoulé,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établis à la clôture du dernier exercice de la société, conformément aux dispositions statutaires.

Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022,
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2022, ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées aux associés.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la présidence, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société AA NANTERRE.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale.

La discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Two handwritten signatures in black ink, located in the bottom right corner of the page. The first signature is on the left and the second is on the right, both appearing to be initials or short names.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice représenté par un bénéfice net de 334 441 euros de la manière suivante :

Au REPORT A NOUVEAU pour : 334 441 €

Après l'affectation de ce résultat, le Report A Nouveau sera créateur de 351 633 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir eu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été exécutée au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions légales, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le	Montant des dividendes
Distribution exceptionnelle AGO 30/11/2019	25 000 €
Distribution exceptionnelle AGO 28/08/2020	15 000 €
31/12/2021	93 158 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

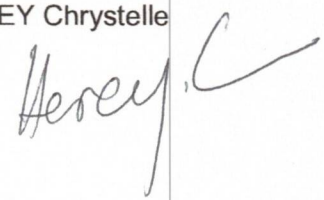
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à seize heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associée présente ou représentée.

Le Président
La SASU JCS HOLDING représentée par
STEFANINI Jérôme



La Secrétaire et Associée
HERVEY Chrystelle



①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : <u>AA NANTERRE</u>		1 2			
Adresse de l'entreprise : <u>14 RUE DES CELETTES 95000 CERGY</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>			
Numéro SIRET * <u>8 1 5 2 8 9 8 5 5 0 0 0 1 8</u>		Néant ☐ *			
		Ecriture N° de la <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI	163 780	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ	16 450	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	47 500	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	93 154	
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	Autres participations CU	CV			
	Créances rattachées à des participations BB	BC			
	Autres titres immobilisés BD	BE			
	Prêts BF	BG			
	Autres immobilisations financières * BH	BI	4 978		
TOTAL (II) BJ		BK	132 342	196 087	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	79 457	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	BY	93 569	
		Autres créances (3) BZ	CA	615 362	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	8 361		
	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI			
	TOTAL (III) CJ	CK	796 749		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	132 342	992 836	
Renvois : (1) Doit être au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières (en %)	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Cause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise **AA NANTERRE**

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000)

DA 3 000

Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...

DB

Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)

DC

Réserve légale (3)

DD

Réserves statutaires ou contractuelles

DE

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)

DF

Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)

DG

Report à nouveau

DH 17 192

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

DI 334 441

Subventions d'investissement

DJ

Provisions réglementées *

DK

TOTAL (II) DL 354 632

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

DM

Avances conditionnées

DN

TOTAL (III) DO

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

DP

Provisions pour charges

DQ

TOTAL (III) DR

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

DS

Autres emprunts obligataires

DT

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

DU 206 935

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)

DV 63 964

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DW

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DX 263 924

Dettes fiscales et sociales

DY 80 095

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

DZ

Autres dettes

EA 23 286

Compte régular.

Produits constatés d'avance (4)

EB

TOTAL (IV) EC 638 203

Ecart de conversion passif* (V)

ED

TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 992 836

RENOUVOIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

IB

(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)

IC

Écart de réévaluation libre

ID

Réserve de réévaluation (1976)

IE

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

FF

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

EG 894 974

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EH

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AA - NANTERRE		Néant ☐					
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	697 522	FB	FC	697 522	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF	
			FG		FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	697 522	FK	FL	697 522	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	697 522
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	234 871	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	27 726	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	327 414	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	11 083	
	Salaires et traitements *				FY	105 448	
	Charges sociales (10)				FZ	30 791	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	11 432	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)				GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	84 903
					GF	833 669	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(136 148)	
Opérations et montants	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	49 499	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	49 499	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(49 499)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(185 646)	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA NANTERRE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	321	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	687 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7)			(VII)	687 321	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	100 041	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	26 391	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)			(VIII)	126 432	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	560 889	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	IJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	1 384 843	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	1 050 402	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	334 441	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			IIY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6 ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	SUBVENTIONS					321
INDEMNITE RUPTURE				60 000		
ABANDON CREANCE AVEC CLAUSE				39 981		
PRIX CESSION IMMO/VNCELTS CEDES				26 450	687 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 992 835,68 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 334 440,60 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/04/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

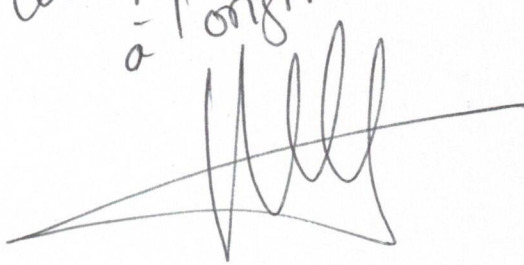
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

*Certifié conforme
à l'original*


2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 163 780

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL				

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 328 428

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	182 131		18 351	163 780
Immobilisations corporelles	227 482	9 170	76 982	159 670
Immobilisations financières	20 391		15 413	4 978
TOTAL	430 004	9 170	110 746	328 428

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 132 342

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	189 852	15 005	72 515	132 342
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	189 852	15 005	72 515	132 342

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds cv	163 780	0	163 780	Non amortiss.
Installations generales	16 450	1 687	14 763	10 ans
Materiel cv	47 500	47 500	0	de 4 à 5 ans
Mat bureau et info cv	15 300	15 300	0	de 3 à 4 ans
Mobilier cv	80 420	67 854	12 566	8 ans
TOTAL	323 450	132 342	191 109	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 713 909

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 978		4 978
Actif circulant & charges d'avance	708 931	708 931	
TOTAL	713 909	708 931	4 978

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 6 685

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	5 231
Autres créances	1 454
Disponibilités	
TOTAL	6 685

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 3 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 638 203

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	206 935	206 935		
Dettes financières diverses	63 964	63 964		
Fournisseurs	263 924	263 924		
Dettes fiscales & sociales	80 095	80 095		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	23 286	23 286		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	638 203	638 203		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 15 954

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 000
Dettes fiscales & sociales	7 954
Autres dettes	
TOTAL	15 954

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 697 522**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	697 522	100,00 %
TOTAL	697 522	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 40 802

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-136 148		-136 148
Résultat financier	-49 499		-49 499
Résultat exceptionnel	560 889		560 889
Participation des salariés			
TOTAL	375 243	40 802	334 441

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 6 685

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	5 231
Clients par(4181000000)	5 231
Autres créances :	1 454
Fournisseurs fnp(4098000000)	1 454
TOTAL	6 685

8.2 - Charges à payer = 15 954

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	8 000
Fournisseurs fnp(4081000000)	8 000
Dettes fiscales et sociales :	7 954
Provision s/ cp(4282000000)	5 509
Provision charges s/cp(4382000000)	1 488
Autres charges a payer (4486000000)	957
TOTAL	15 954

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	697 522	1 101 664	979 602	1 060 439	1 133 793
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	386 675	55 649	55 064	66 095	95 954
c) Impôt sur les bénéfices	40 802	6 626	4 597	4 609	1 458
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	345 873	49 023	50 467	61 486	94 496
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	334 441	32 790	24 975	26 117	53 493
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	105 448	159 282	142 639	163 617	193 060
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	30 791	41 663	40 596	44 553	50 287

Observations complémentaires

L.MOLINA

Expert-comptable diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France

Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Versailles.

26, Rue du Vieil Abreuvoir

78100 ST GERMAIN EN LAYE

Siret : 391 673 605 00047

Tél : 06.72.22.49.68 – Mail : cabinetl.molina@orange.fr

**RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice 1^{er} Janvier 2022
au 31 Décembre 2022**

2

AA NANTERRE

**Société par Actions Simplifiée
au Capital 3 000 €**

**14 Rue des Celettes
95000 CERGY**

RCS Pontoise 815 289 855

L.MOLINA
Expert-comptable diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France
Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
26, Rue du Vieil Abreuvoir
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Siret : 391 673 605 00047
Tél. : 06.72.22.49.68 – Mail : cabinett.molina@orange.fr

AA NANTERRE

**Société par Actions Simplifiée
au Capital 3 000 €**

**14 Rue des Celettes
95000 CERGY**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le Président de la société, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AA NANTERRE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations comptables en général.



Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

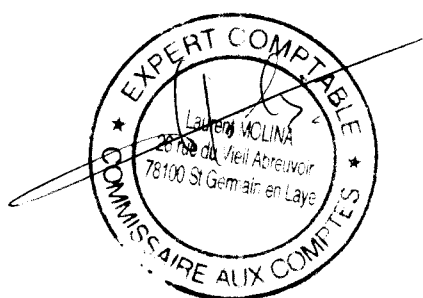
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ST GERMAIN EN LAYE,
Le 14 Juin 2023.

L. MOLINA
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial		163 780		163 780	16,50	182 131	21,69
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions		16 450	1 687	14 763	1,49	6 973	0,83
Installations techniques, matériel & outillage industriels		47 500	47 500				
Autres immobilisations corporelles		95 720	83 154	12 566	1,27	30 658	3,65
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		4 978		4 978	0,50	20 391	2,43
TOTAL (I)		328 428	132 342	196 087	19,75	240 152	28,60
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		79 457		79 457	8,00	107 183	12,76
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		93 569		93 569	9,42	152 676	18,18
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		22 270		22 270	2,24	22 356	2,66
. Personnel		19 340		19 340	1,95	18 898	2,25
. Organismes sociaux		6 051		6 051	0,61	6 794	0,81
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		20 496		20 496	2,06	4 212	0,50
. Autres		547 205		547 205	55,12	213 550	25,43
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		8 361		8 361	0,84	14 002	1,67
Charges constatées d'avance						60 000	7,14
TOTAL (II)		796 749		796 749	80,25	599 672	71,40
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		1 125 177	132 342	992 836	100,00	839 824	100,00

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 3 000)	3 000	0,30	3 000	0,36
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	17 192	1,73	14 402	1,71
Résultat de l'exercice	334 441	33,69	32 790	3,90
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	354 632	35,72	50 192	5,98
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires			130 000	15,48
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	206 935	20,84	321 292	38,26
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	55 000	5,54	55 000	6,55
. Associés	8 964	0,90	4 671	0,56
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 924	26,58	154 846	18,44
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	13 993	1,41	9 577	1,14
. Organismes sociaux	9 341	0,94	14 657	1,75
. Etat, impôts sur les bénéfices	40 802	4,11	6 626	0,79
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 002	1,51	29 138	3,47
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	957	0,10	3 023	0,36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	23 286	2,35	60 803	7,24
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	638 203	64,28	789 632	94,02
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	992 836	100,00	839 824	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	697 522		697 522	100,00	1 101 664	100,00	-404 142	-36,67		
Production vendue biens										
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets	697 522		697 522	100,00	1 101 664	100,00	-404 142	-36,67		

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			0	0,00	0	0,00		
Total des produits d'exploitation (I)			697 522	100,00	1 101 665	100,00	-404 143	-36,67
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234 871	33,67	352 082	31,96	-117 211	-33,28
Variation de stock (marchandises)			27 726	3,97	25 469	2,31	2 257	8,86
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			327 414	46,94	342 469	31,09	-15 055	-4,39
Impôts, taxes et versements assimilés			11 083	1,59	6 622	0,60	4 461	67,37
Salaires et traitements			105 448	15,12	159 282	14,46	-53 834	-33,79
Charges sociales			30 791	4,41	41 663	3,78	-10 872	-26,09
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 432	1,64	16 233	1,47	-4 801	-29,57
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			84 903	12,17	86 347	7,84	-1 444	-1,66
Total des charges d'exploitation (II)			833 669	119,52	1 030 168	93,51	-196 499	-19,06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-136 148	-19,51	71 497	6,49	-207 645	-290,41
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			49 499	7,10	32 780	2,98	16 719	51,00
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			49 499	7,10	32 780	2,98	16 719	51,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-49 499	-7,09	-32 780	-2,97	-16 719	-50,99
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-185 646	-26,61	38 717	3,51	-224 363	-579,48

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	321	0,05	4 027	0,37	-3 706	-92,02
Produits exceptionnels sur opérations en capital	687 000	98,49			687 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	687 321	98,54	4 027	0,37	683 294	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100 041	14,34	3 328	0,30	96 713	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 391	3,78			26 391	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	126 432	18,13	3 328	0,30	123 104	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	560 889	80,41	699	0,06	560 190	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	40 802	5,85	6 626	0,60	34 176	515,79
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 384 843	198,54	1 105 692	100,37	279 151	25,25
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 050 402	150,59	1 072 902	97,39	-22 500	-2,09
RÉSULTAT NET	334 441	47,95	32 790	2,98	301 651	919,85
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 839 824,26 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 32 790,20 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/06/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 10/06/2022

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 182 131

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL				

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 430 004

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	182 131			182 131
Immobilisations corporelles	220 202	7 280		227 482
Immobilisations financières	20 363	28		20 391
TOTAL	422 696	7 308		430 004

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 189 852

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	173 619	16 233		189 852
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	173 619	16 233		189 852

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds cc	18 351	0	18 351	Non amortiss.
Fonds cv	163 780	0	163 780	Non amortiss.
Installations generales	7 280	307	6 973	10 ans
Materiel cc	38 864	38 864	0	4 ans
Materiel cv	47 500	47 500	0	de 4 à 5 ans
Materiel bureau et info cc	9 533	9 533	0	3 ans
Mat bureau et info cv	15 300	15 300	0	de 3 à 4 ans
Mobilier cc	28 585	20 545	8 040	8 ans
Mobilier cv	80 420	57 802	22 618	8 ans
TOTAL	409 613	189 852	219 762	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 498 877

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	20 391		20 391
Actif circulant & charges d'avance	478 486	478 486	
TOTAL	498 877	478 486	20 391

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 23 843

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	5 984
Autres créances	17 859
Disponibilités	
TOTAL	23 843

3.5 - Charges constatées d'avance = 60 000

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 3 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 789 632

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	451 292	416 194	35 098	
Dettes financières diverses	59 671	59 671		
Fournisseurs	154 846	154 846		
Dettes fiscales & sociales	63 020	63 020		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	60 803	60 803		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	789 632	754 534	35 098	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 22 876

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 000
Dettes fiscales & sociales	14 876
Autres dettes	
TOTAL	22 876

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 101 664**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 101 664	100,00 %
TOTAL	1 101 664	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 6 626

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	71 497		71 497
Résultat financier	-32 780		-32 780
Résultat exceptionnel	699		699
Participation des salariés			
TOTAL	39 416	6 626	32 790

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 23 843

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	5 984
Clients par(4181000000)	5 984
Autres créances :	17 859
Fournisseurs fnp(4098000000)	17 859
TOTAL	23 843

8.2 - Charges constatées d'avance = 60 000

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	60 000
TOTAL	60 000

8.3 - Charges à payer = 22 876

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	8 000
Fournisseurs fnp(4081000000)	8 000
Dettes fiscales et sociales :	14 876
Provision s/ cp(4282000000)	9 577
Provision charges s/cp(4382000000)	2 589
Autres charges à payer (4486000000)	2 711
TOTAL	22 876

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euro

Edité le 10/06/2022

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 101 664	979 602	1 060 439	1 133 793	1 066 173
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	55 649	55 064	66 095	95 954	111 978
c) Impôt sur les bénéfices	6 626	4 597	4 609	1 458	-2 000
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	49 023	50 467	61 486	94 496	113 978
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	32 790	24 975	26 117	53 493	72 975
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	159 282	142 639	163 617	193 060	193 319
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	41 663	40 596	44 553	50 287	47 238

Observations complémentaires